

SÉANCE DU 14 AVRIL 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20210414-78-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2021

N° 78/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 7 avril 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 avril,

Objet de la délibération :

Extension maison des services à Amancey :

- Etude de faisabilité
- Plan de financement
- Lancement de la maîtrise d'œuvre

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	72
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	84

Résultat du vote	
- Pour :	83
- Contre :	0
- Abstention :	1

L'an deux mil vingt et un,

Le quatorze avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
De Joël BOLE à Vincent MARGUET, de Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, de Vanessa DORDOR à Boris PIERRET, de Marc JACQUOT à Sarah FAIVRE, de Françoise LEBLANC-VICHARD à Alain MONNIER, de Pierre MAIRE à Dominique BERION, de Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, de Gérard MOUGIN à Maxime GROSHENRY, de Daniel PERNIN à Philippe MARECHAL
- Procuration**
- Suppléé(e)s** Jean-Marie DALOZ par Mathieu LINIGER, Gérard VERMOT-DESROCHES par Fabienne ARNOUX, Lydie SAGE par Martial PAULY
- Excusé(e)** Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Claude CHATELAIN
- Absent(e)s** Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Jacques MAURICE, Serge MONNET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la délibération 22/21 du 21 janvier 2021 validant le principe de l'opération d'extension des locaux de la CCLL à Amancey, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et autorisant le Président à demander les subventions,

Vu l'étude de faisabilité du cabinet d'études Eboconsult annexée au pré-rapport,

Le conseil communautaire, à la majorité et 1 abstention (M. Bernard HUOT-MARCHAND) :

- Valide l'étude de faisabilité, l'opération globale et le plan de financement prévisionnel ainsi détaillé :

	DEPENSES		RECETTES		
	Montant	Taux		Montant	Taux
Travaux	911 590 €	76 %	Etat (DETR/DSIL)	300 000 €	25.12 %
			Département (C@P 25)	179 150 €	15 %
Maitrise d'œuvre	95 717 €	8 %	CAF	196 630 €	16.46 %
Etudes et prestations annexes	187 025 €	16 %	Région (Effilogis étude)	28 500 €	2.39 %
Total de l'opération HT	1 194 332 €	100 %	Région (Effilogis travaux)	225 400 €	18.87 %
			SYDED	15 000 €	1.26 %
			CEE	11 000 €	0.9 %
Total de l'opération TTC	1 432 076 €	-	TOTAL Subventions	955 680 €	80 %
			Fonds propres	238 652 €	20 %

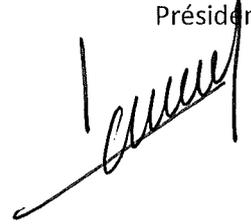
- Autorise le Président à solliciter les subventions
- Valide le lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre de cette opération estimée à 95 717 € HT.

Fait et délibéré en séance, le 14.04.2021

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Claude Grenier', written over a horizontal line.